



FEDERATION DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE CGT
SYNDICAT C.G.T – APAJH 33

PRIME SEGUR / PRIME MACRON

CSE 13 décembre 2022 / déclaration de la CGT

Nous prenons acte de la décision de l'employeur d'attribuer une prime d'un montant de 100 € aux salariés bénéficiant du Ségur et de 800€ pour ceux qui en ont été exclus par l'accord CFDT/patronat associatif.

Nous nous réjouissons de cette décision qui va aider nos collègues des services généraux et administratifs et de la MASP à terminer l'année 2022.

Une bonne nouvelle donc.

Cependant, nous tenons à souligner que cette décision représente moins de quatre mois et demi de prime « Ségur », alors que tous les autres salariés en bénéficient tout au long de l'année. L'injustice est donc loin d'être réparée

Nous notons également que par la baisse significative de la prime versée aux autres salariés, + de 50% en moins, en quelque sorte ce sont les salariés entre eux qui voient une répartition de la masse financière redistribuée, comme si c'étaient eux qui payaient en partie cette décision ...

Une bonne nouvelle donc, bien sûr, mais encore très loin de la justice et de l'équité, et à un coût savamment amorti par l'employeur, au détriment des autres salariés.

La CGT réclame encore et toujours le versement pérenne de la prime « Ségur » à toutes et tous.



Suivez-nous sur : <https://www.facebook.com/cgtapajh33/>
allo CGT : 06 70 34 90 55
<https://cgt-apajh33.org/>